

RAPPORT ANNUEL 2025

> SYNTHÈSE LOCALE EAU POTABLE

TERRITOIRE NORD

PÉRIMÈTRE DE LA MODER

EAU POTABLE



LE CYCLE DE L'EAU



EAU POTABLE



ASSAINISSEMENT



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF



GRAND CYCLE
DE L'EAU



VOTRE COMMISSION LOCALE

CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE LA MODER

Domaine : Eau Potable

Intégration du périmètre : 29/12/2006

Membre du SDEA depuis 27/06/1960

Nombre de communes : 7

Nombre de délégués : 8

Vos usagers

- 3 779 abonnés
- 9 337 habitants desservis

Vos volumes

- 421 857 m³ consommés
- 45 m³ consommés/habitant
- 112 m³ consommés/abonné

Territoire : TERRITOIRE NORD

Centre et Antenne de rattachement : Haguenau



**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE :**

Helmut STEGNER

Le rapport annuel 2025 clôture l'engagement des élus de la mandature écoulée dans les commissions locales du cycle de l'eau et présente les résultats et indicateurs obtenus localement. La période a été particulièrement marquée par une succession de crises et d'événements fortement impactants au quotidien : crise COVID, suivie d'une crise énergétique et plus récemment de la crise agricole, et enfin des épisodes d'inondation qui succèdent à des périodes de sécheresse. Avec l'appui des équipes du SDEA, ces situations ont été gérées en limitant au maximum l'impact financier et opérationnel sur les budgets.

L'ensemble des commissions locales s'est engagé dans un programme pluriannuel de 5 ans de plus de 465 millions d'euros d'investissement pour gérer durablement les infrastructures d'eau potable (178 M€) et d'assainissement (195 M€), et pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (92 M€). Il s'agit de faire face aux défis croissants qui nous mobilisent illustrés ci-dessous :



Pas un jour ne passe sans que le sujet de l'eau ne fasse la une de l'actualité des médias et que nous ne partagions le constat que l'eau est désormais bien plus qu'un sujet technique : il est aussi sociétal et même éthique. Le SDEA entend être à la pointe des réponses à apporter en poursuivant, avec les nouveaux élus locaux, son action au service du bien commun et des générations futures.

VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : **3019** m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : **1544** m³/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : **51** %
- Volume prélevé journalier de pointe : **2220** m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : **74** %
- **6** puits
- **0** source
- **2** réservoirs (capacité totale de stockage : 1460 m³)
- **1** station de traitement
- **1** unité de désinfection
- **96,31** km de conduites

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : **1006** m³
- Autonomie réservoir en moyenne : **0,7** jour(s)
- Autonomie réservoir en pointe : **11** h

Indicateurs de performance	2025
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	100
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	100 %

LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Entre 7,4 et 8,3

Nitrates (mg/l) : Entre 2,5 et 3

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2023	2024	2025
Taux de conformité microbiologique	96,3 %	100 %	96,2 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	27	22	26
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	1	0	1
Taux de conformité physico-chimique	97,3 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	37	32	32
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	1	0	0

Eau de bonne qualité microbiologique, très douce et très faiblement nitrée. Une légère dégradation de la qualité microbiologique a été détectée fin septembre 2025 sur le réseau de Niedermodern. Les actions correctives (purgues, chloration) ont permis de rétablir rapidement la qualité de l'eau distribuée. Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté.

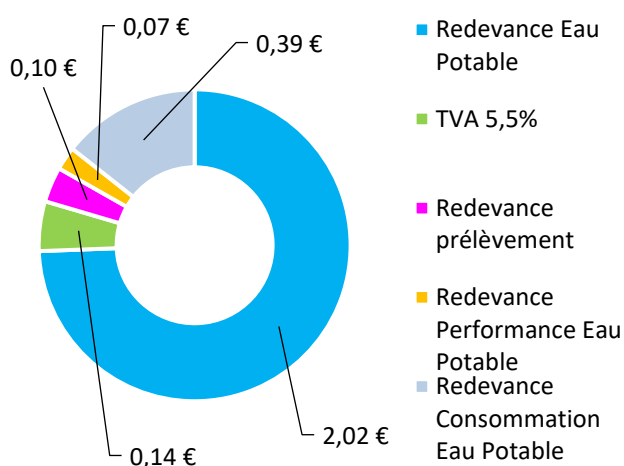
VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

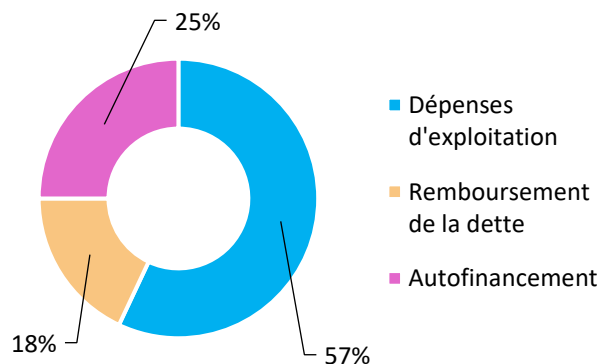
Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : **80 € HT/an**
- Part variable : **1,35 € HT le m³**
- Redevance eau potable du périmètre : **2,02 € HT** par m³ pour 120 m³
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,71 € TTC** par m³ pour 120 m³

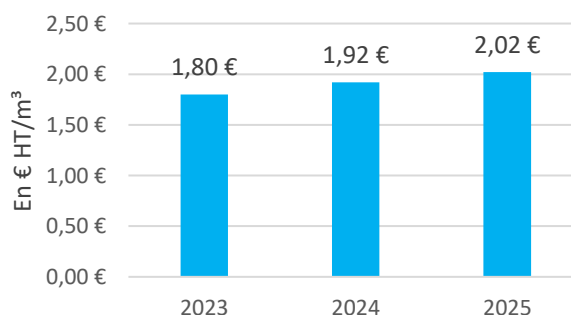
Prix de l'eau par m³ pour 120 m³

6526 factures émises dans l'année

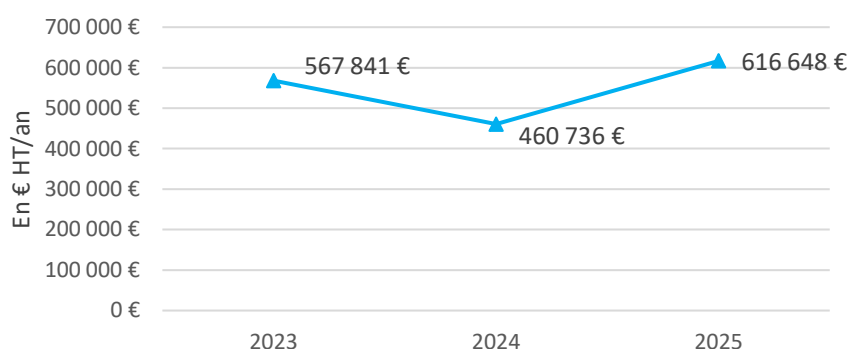
Affectation pour 100 € de recette



Evolution des tarifs de l'eau



Montant des investissements

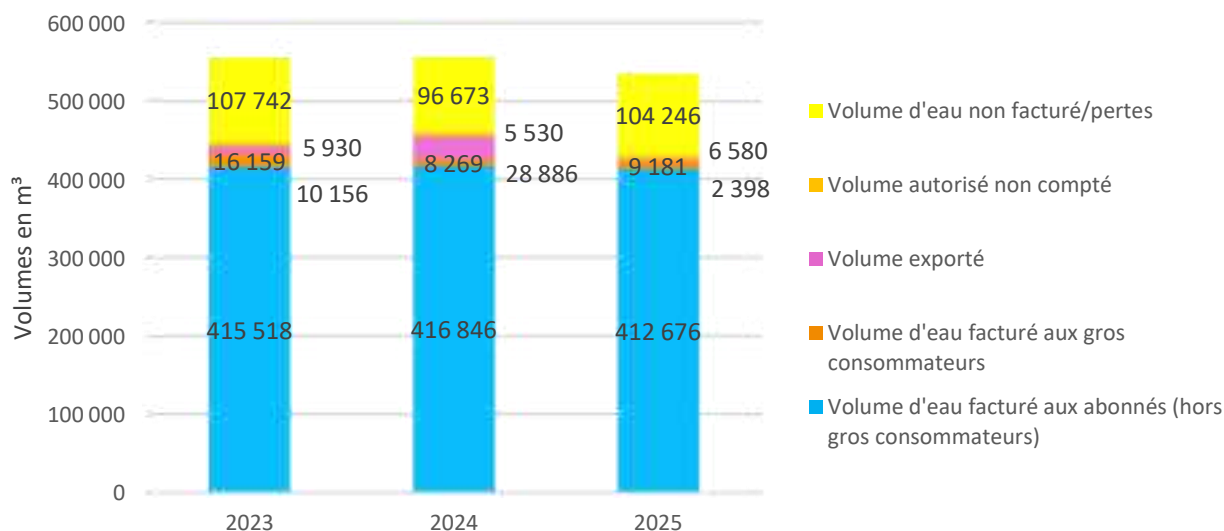


Indicateurs financiers	2023	2024	2025
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	3 ans	2,7 ans	3,6 ans
Capital restant dû	1 250 390 €	1 295 318 €	1 567 109 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,41 %	2,37 %	2,75 %
Montant des actions de solidarité	0,021 €/m³	0,005 €/m³	0,02 €/m³
Taux de réclamations global	0,10 ‰	0,06 ‰	0,13 ‰

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse annexée à la fin de ce cahier ou sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

PRODUCTION - VENTES

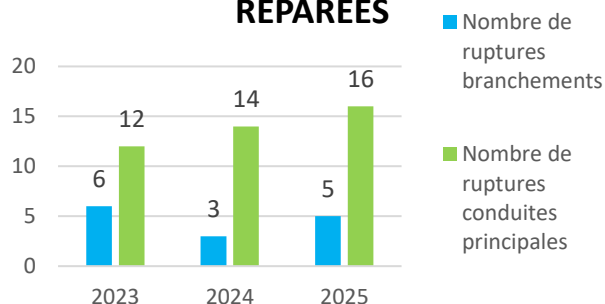


Le volume de production 2025 est en légère baisse, tandis que les consommations sont stables. Il en résulte une hausse des pertes d'environ 8 000 m³.

INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2025
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	2 j
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	4,23‰
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %

Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2025	0,17
Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j) (*)
2025	3,31

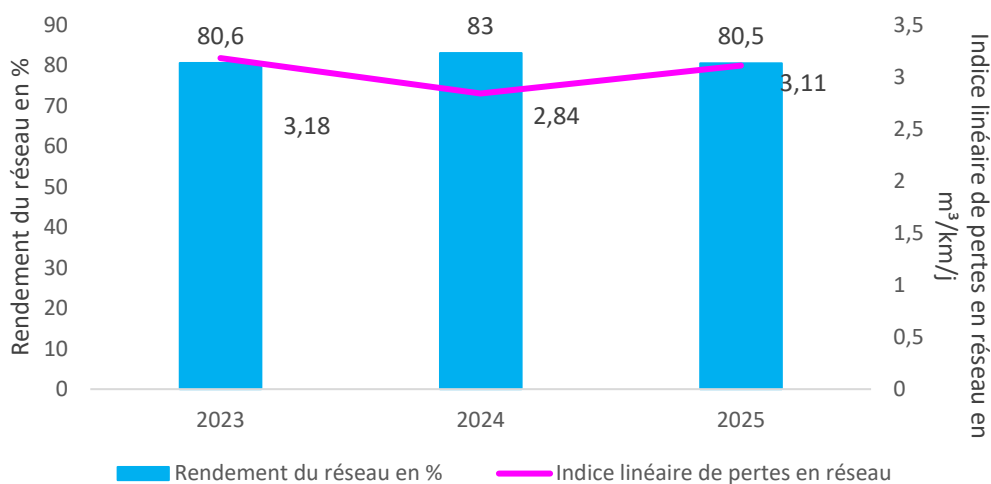
NOMBRE DE RUPTURES
REPARÉES

APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE (poteaux et hydrants)

- 393 appareils
- 0 réparation sur les poteaux d'incendie
- 1 remplacement

PARC DE COMPTEURS

- 3743 nombre total de compteurs
- 371 compteurs remplacés, soit 9,91 % du parc
- 98,9 % de compteurs radio-relevés

RENDEMENT DU RESEAU ET ILP(*) DES RESEAUX

Rendement primaire du réseau (après neutralisation des imports, exports et volumes autorisés non comptés) : 79,2 %

Le rendement est stable avec 80,5 %. Même si ce niveau peut être considéré comme satisfaisant, les performances pourraient encore être améliorées de quelques points.

LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

INTERVENTIONS PRINCIPALES SUR RESEAUX ET OUVRAGES

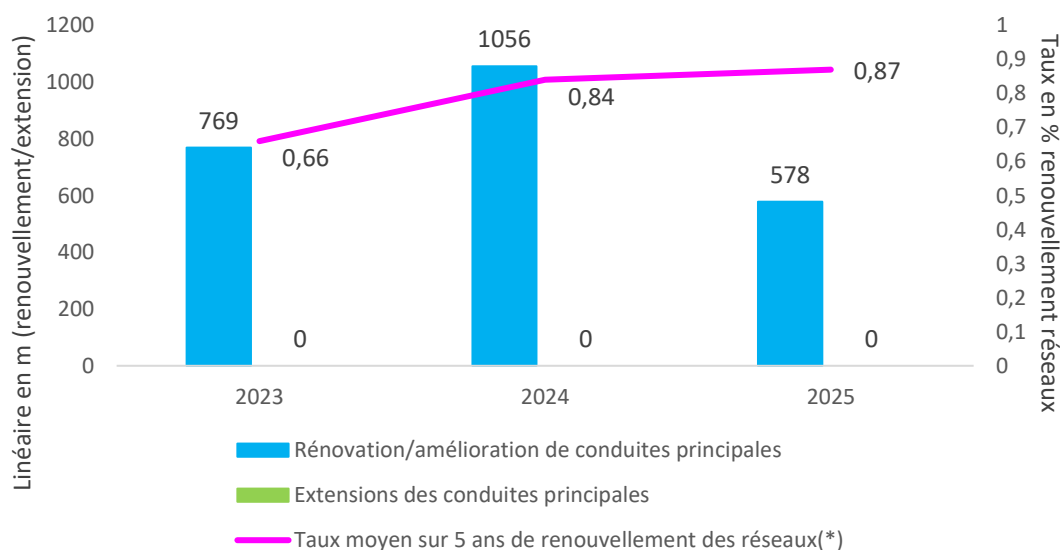
Renouvellement/Renforcement du réseau principal de distribution des rues suivantes :

- Rue d'Engwiller à La Walck (469 ml)
- Rue Hanau à Obermodern (101 ml)
- Rue de Saverne Val de Moder (8 ml).

Un essai de pompage par paliers enchaînés a été réalisé le 16.05.2025 au niveau du Puits 2 de Rothbach. L'estimation du débit critique indique une surexploitation de cet ouvrage.

Le Puits n°1 de Rothbach a fait l'objet au 2^{ème} semestre 2025 de travaux de rénovation comprenant le nettoyage et la régénération de la portion crépiné du tubage ainsi que du trou nu directement dans les grès

EVOLUTION DES TRAVAUX SUR RESEAUX



VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUES ET A VENIR

En 2025, une étude de gestion patrimoniale du réseau a été finalisée. Celle-ci a permis d'identifier les travaux prioritaires et aboutira à un programme pluriannuel d'investissement.

ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX

Nettoyage et régénération du puits1



Grue de manutention



Fracture grès ouverte



Vue sur les grès

COMMENTAIRES 2025

FORCES

Le taux de renouvellement/renforcement des conduites de transport et de distribution d'un bon niveau (0,87%).

Des PPI basés sur une étude de gestion patrimoniale et de sectorisation (2024)

Le parc de compteurs d'eau des abonnés est aujourd'hui quasi intégralement équipé de dispositifs de radio relève.

Des dépenses d'exploitation globalement maîtrisées et en équilibre.

La qualité de l'eau distribuée.

FAIBLESSES

Une dette relativement élevée.

Le rendement du réseau d'un bon niveau mais qui peut être amélioré.

Des capacités de stockage de l'eau sous tension.

PLAN D'AMELIORATION

Renouvellement partiel de la conduite d'adduction de DN 250 mm provenant du site de production situé à Rothbach/Offwiller.

Etude de sécurisation du système d'alimentation en eau potable (interconnexion avec des réseaux voisins).

LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES : UNE AFFAIRE DE TOUS !

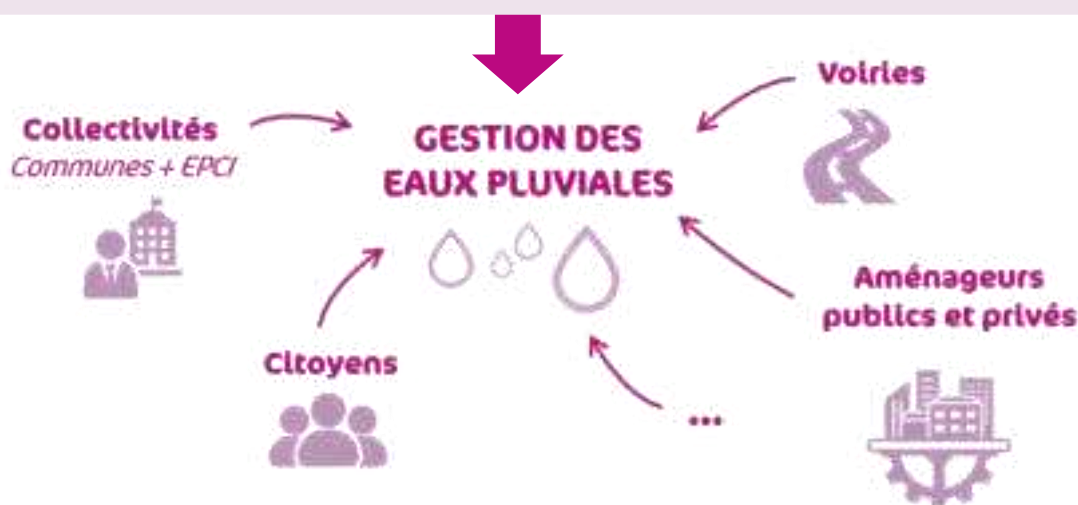


Tous les acteurs de l'aménagement du territoire sont responsables des surfaces imperméables créées et aménagées ainsi que des eaux pluviales y ruisselant (Code Civil, art. 640).

Le système d'assainissement unitaire, collectant les eaux pluviales des zones urbaines, génère des déversements par temps de pluie dans le milieu naturel. Pour réduire l'impact de ces rejets sur les cours d'eau, la Directive Eaux Résiduaires Urbaines (DERU) a défini des critères de conformité du système d'assainissement basés sur des seuils maximums de volumes rejetés autorisés chaque année. Le maître d'ouvrage du système d'assainissement est tenu d'analyser lui-même annuellement la conformité de son système sur la base des données d'autosurveillances mesurées sur les points de rejet et d'en rendre

LES NON-CONFORMITES ? TOUS RESPONSABLES...

Les non-conformités sont partagées par tous les acteurs de l'aménagement du territoire qui contribuent à l'augmentation des volumes d'eaux pluviales dans les réseaux via l'artificialisation des sols



En cas de non-conformités récurrentes d'un système d'assainissement, **les services de l'Etat rejettent toute nouvelle autorisation d'urbanisme** de manière à éviter tout apport supplémentaire d'eaux usées et d'eaux pluviales dans les réseaux qui pourrait dégrader davantage le milieu naturel. Pour tendre vers la conformité du système d'assainissement défaillant et lever ces restrictions du développement de l'urbanisation, le maître d'ouvrage est tenu d'établir un plan d'action visant à réduire les volumes rejetés au milieu naturel qui privilégiera la gestion des eaux pluviales au plus près de leur point de précipitation.

Les plans d'action doivent **être collectifs** et **intégrer des objectifs ambitieux**, tant sur les constructions nouvelles que sur les surfaces existantes en visant la **désimperméabilisation** et le **déraccordement des surfaces imperméables**.

Afin de bâtir la ville de demain, il est crucial que tous les projets d'aménagement du territoire prennent en compte la gestion à la source des eaux pluviales, tout en limitant la pression urbaine sur les milieux naturels

LA DÉCONNEXION DES EAUX PLUVIALES, UNE DEMARCHE GLOBALE !

1

La déconnexion opportuniste

Intégration du déraccordement pour tous projets de réaménagement (bâtiments et voiries) permettant une mutualisation des coûts



2

La déconnexion volontariste

Réaménagements simples et peu coûteux (déraccordement de gouttières, décaissement d'espace vert, suppression de bordure...)



3

L'accompagnement des acteurs privés

Acteurs représentant les deux tiers des surfaces imperméables



Le SDEA s'engage auprès de ses membres dans ces thématiques, offrant un soutien technique et administratif aux collectivités qui souhaitent intégrer ces enjeux dans leurs aménagements urbains. Deux guides ont notamment été élaborés pour présenter les enjeux et les principes de l'infiltration.

Un guide pratique 💧

- › **Public cible** : Particuliers
- › **Contenu** : Réglementation, recommandations et techniques d'infiltration à la parcelle



Un guide technique 💧

- › **Public cible** : Techniciens, aménageurs, collectivités...
- › **Contenu** : Prescriptions techniques, fiches ouvrages



Découvrez les guides en ligne sur www.sdea.fr



Le guide pratique est également disponible en format papier dans les centres et antennes du SDEA

GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **EP** : Eau Potable
- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **PI** : Périmètre Intégré
- > **PPI** : Périmètre Partiellement Intégré
- > **UDI** : Unité de distribution

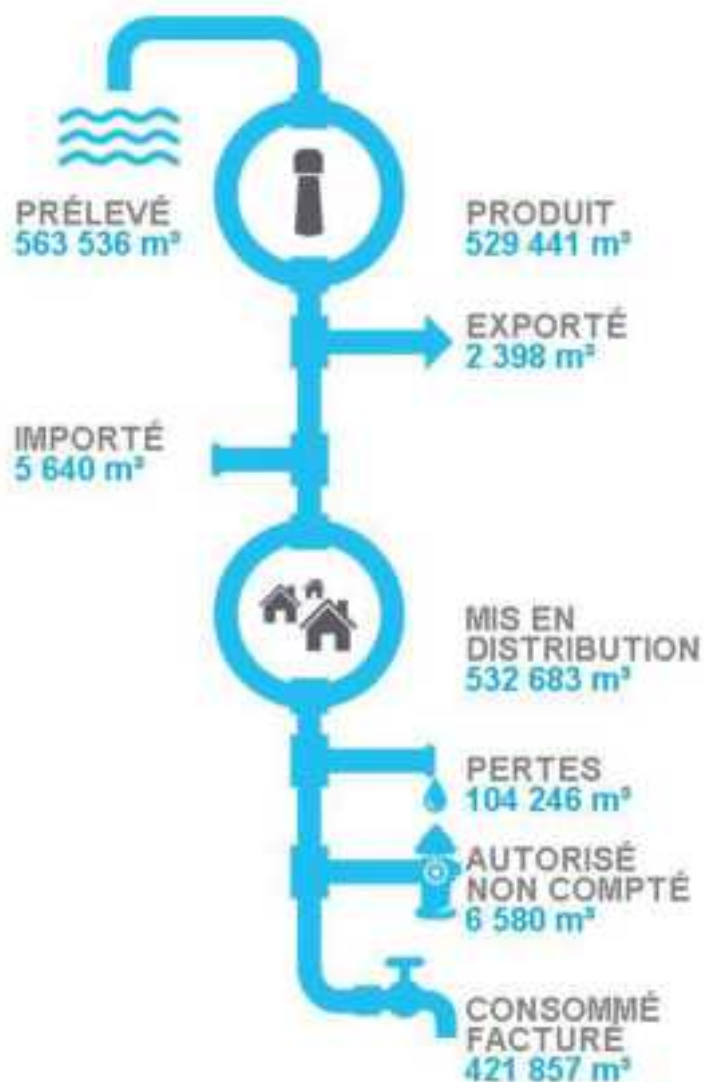
INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- > **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul : Voir la fiche descriptive complète dans <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a>
- > **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul : Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées** : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul : Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000
- > **Indice linéaire de réparation** : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux – Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations).
- > **Indice linéaire de pertes** : Moyenne journalière des pertes rapportée à l'inventaire total des réseaux du périmètre.

ANNEXE

SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

> Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la partie performance du réseau.





Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	9 337
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2025)	2,71 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	2 j
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	96,2 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	26
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	1
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	100 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	32
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution	80,5 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	3,31 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	3,11 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,87 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100 %
P109.0	Montant des actions de solidarité	0,02 €/m ³
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	4,23 ‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	3,6 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (*)	2,75 %
P155.1	Taux de réclamations	0,13 ‰

* ce taux est issu des recettes concernant l'année 2024, y compris émises en 2025, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2025

RUPTURES 2025

Commune	Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
MENCHHOFFEN	RUE DU TILLEUL	CONDUITE PRINCIPALE	28/01/2025
NIEDERMODERN	RUE D'UBERACH	BRANCHEMENT	28/01/2025
NIEDERMODERN	GRAND RUE	BRANCHEMENT	22/07/2025
NIEDERSOULTZBACH	RUE PRINCIPALE	CONDUITE PRINCIPALE	25/02/2025
OBERMODERN ZUTZENDORF	RUE HANAU	BRANCHEMENT	28/01/2025
OBERMODERN ZUTZENDORF	RUE DU STADE	CONDUITE PRINCIPALE	10/06/2025
OBERSOULTZBACH	RESEAU DISTRIBUTION	CONDUITE PRINCIPALE	22/01/2025
OBERSOULTZBACH	RUE CREUSE	CONDUITE PRINCIPALE	28/01/2025
OBERSOULTZBACH	RUE SAINTE CATHERINE	CONDUITE PRINCIPALE	25/02/2025
OBERSOULTZBACH	RUE PRINCIPALE	CONDUITE PRINCIPALE	02/10/2025
OBERSOULTZBACH	RESEAU DISTRIBUTION	CONDUITE PRINCIPALE	09/10/2025
PFAFFENHOFFEN	RUE DE STRASBOURG	BRANCHEMENT	08/04/2025
UBERACH	RUE DES JARDINS	BRANCHEMENT	02/10/2025
PFAFFENHOFFEN	RUE DE L'OURS	CONDUITE PRINCIPALE	25/02/2025
UBERACH	RUE DE LA WALCK	CONDUITE PRINCIPALE	10/06/2025
UBERACH	RUE DU MARECHAL LECLERC	CONDUITE PRINCIPALE	27/01/2025
UBERACH	RUE DE LA CITE	CONDUITE PRINCIPALE	10/06/2025

UBERACH	RUE DE LA CITE	CONDUITE PRINCIPALE	21/07/2025
PFAFFENHOFFEN	RUE DES ROSES	CONDUITE PRINCIPALE	02/10/2025
LA WALCK	RUE DE BITSCHHOFFEN	CONDUITE PRINCIPALE	02/10/2025
OBERMODERN ZUTZENDORF	RUE HANAU LICHTENBERG	CONDUITE PRINCIPALE	27/01/2025



Édition mars 2026
CHIFFRES 2025

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Dans le cadre de la loi de finances votée en décembre 2023, une réforme des redevances a été appliquée depuis janvier 2025. Trois nouvelles redevances ont fait leur apparition sur la facture d'eau des abonnés, d'autres ont disparu. Ceci pour renforcer le principe "pollueur-payeur" et équilibrer les contributions des redevables.

LE SAVIEZ-VOUS ?

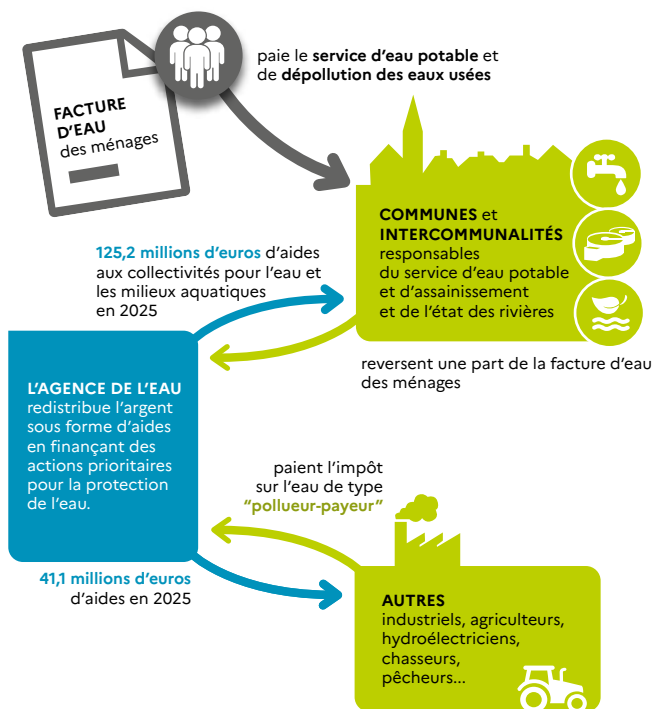
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation) ;
- le service de collecte et de traitement des eaux usées ;
- les redevances de l'agence de l'eau ;
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA.

Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse au 1^{er} janvier 2024 est de **4,41 euros TTC par m³**.

Données agrégées disponibles sur : services.eaufrance.fr/carte-interactive



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2025 ?

En 2025, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 149,02 millions d'euros dont plus de 104,31 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2025 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2025 ?

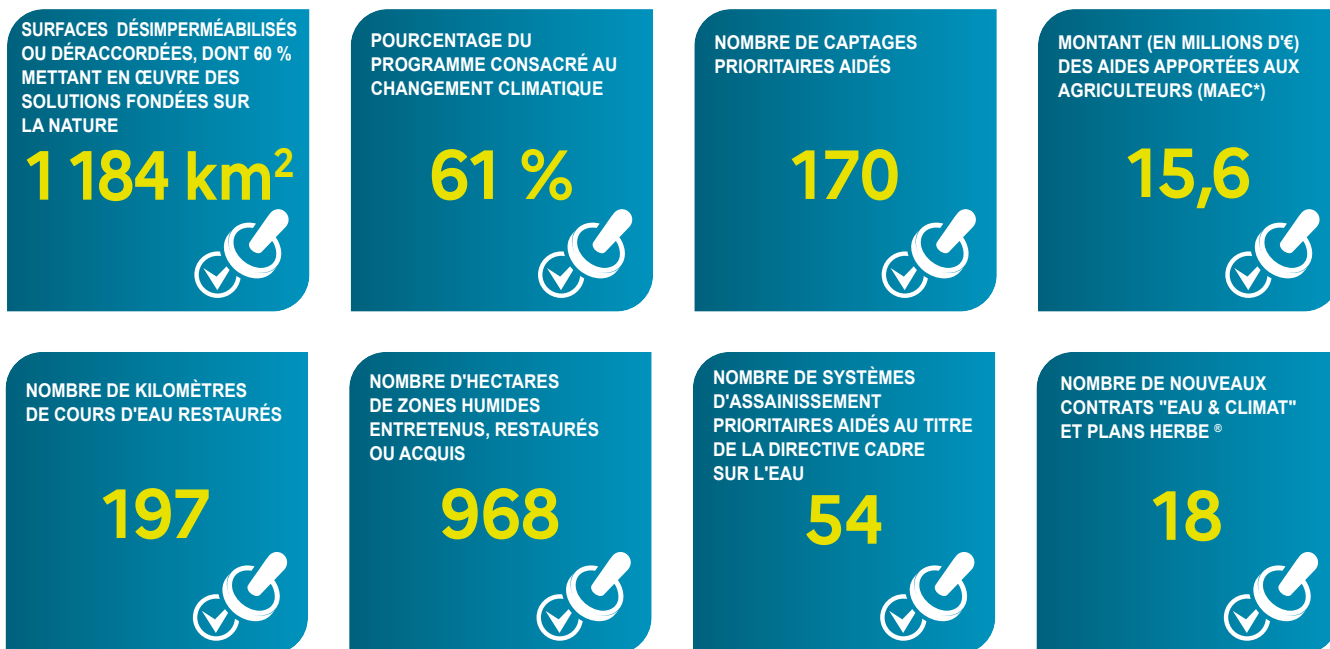
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2025) • source agence de l'eau Rhin-Meuse.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2025

L'année 2025 marque la première année du 12^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2025-2030 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2025...



* MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques (dont agriculture biologique, préservation de l'herbe)

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

61 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse sont **consacrés au changement climatique en 2025** :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

Des projets sont portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

2 474 projets ont été financés par l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour un montant de plus de 167,3 millions d'euros d'aides, dont 25,5 millions d'euros en déclinaison des mesures du plan Eau.

CONTRAT "EAU & CLIMAT"

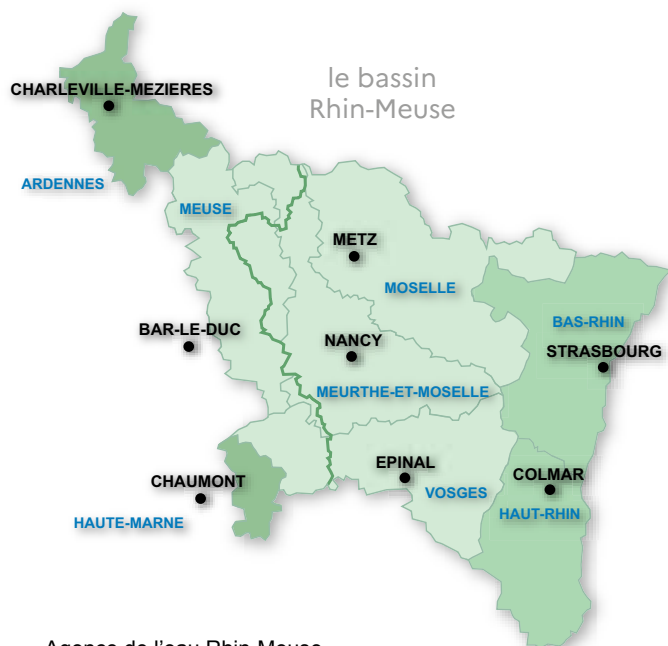
Dans le cadre de sa politique au plus près des territoires, l'agence de l'eau renforce une approche territoriale en collaboration avec les acteurs et élus locaux. L'objectif : promouvoir un bon état des eaux et faire émerger des projets prioritaires alignés sur les objectifs environnementaux.

17 nouveaux contrats « Eau et Climat » ont été signés au cours de la 1^{ère} année du 12^e Programme d'intervention (2025-2030) portant à 64 le nombre total de contrats « Eau et Climat » approuvés depuis 2019, soit 58,9 % de la superficie du bassin Rhin-Meuse.

Ce partenariat territorial et multithématiques a permis la contractualisation en 2025 de 4 contrats industriels et 13 nouveaux contrats territoriaux pour accélérer la mise en œuvre d'actions en réponse aux enjeux « eau ».

Les contrats 2025 représentent 115,2 millions d'euros d'aides potentielles sur les années 2025-2028 pour un montant estimé de travaux sur le territoire Rhin-Meuse de 328,5 millions d'euros.

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex

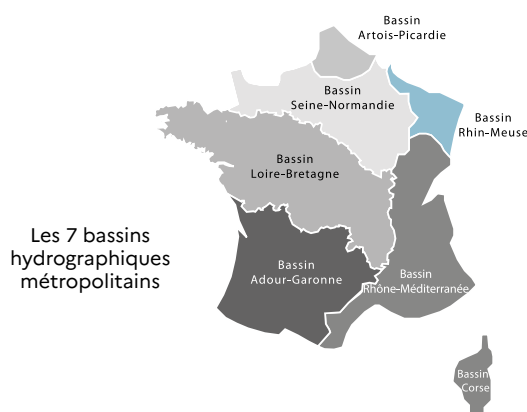
Tél. 03 87 34 47 00
agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins
hydrographiques
métropolitains

Suivez l'actualité     
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : eau-rhin-meuse.fr

COMPRENDRE, APPRENDRE, AGIR POUR L'EAU : DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET PRATIQUES

Le site des agences de l'eau vous met à disposition un ensemble de ressources à la fois pédagogiques et pratiques : infographies, podcasts, vidéos, articles... Tous ces supports ont pour objectif d'apporter une information accessible et transparente sur les enjeux de l'eau, la fiscalité de l'eau, les bonnes pratiques...

En savoir plus : <https://lc.cx/RessourcesAgences>



TOUT COMPRENDRE DE LA RÉFORME DES REDEVANCES

Les redevances des agences de l'eau sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. En incitant à des pratiques vertueuses et en renforçant la connaissance des pressions exercées sur les milieux aquatiques, ces redevances jouent un rôle clé dans la préservation de l'environnement.

Pour accompagner la réforme de 2025 et dans un souci de pédagogie, une foire aux questions, structurée par grandes thématiques, vous est proposée sur le site des agences de l'eau.

En savoir plus : <https://lc.cx/Redevances>